



Extrait du Jeunesgonfrevillais.fr, le blog des jeunes

<http://www.jeunesgonfrevillais.fr/spip.php?article350>

**Aides**

# **Donner du peps à vos projets !**

- Actu - Droits et démarches -

Date de mise en ligne : mardi 22 janvier 2013

---

**Copyright © Jeunesgonfrevillais.fr, le blog des jeunes - Tous droits réservés**

---

**Que ce soit pour soutenir un projet personnel ou un projet associatif, plusieurs dispositifs locaux, départementaux ou nationaux existent pour les 11-30 ans. Petit tour d'horizon des coups de pouce possibles pour donner du peps à vos projets...**



Jeunes en mouvement ©Phovoir

## L'Aide aux projets

La municipalité de Gonfreville l'Orcher soutient depuis plusieurs années, les initiatives des jeunes citoyens, que ce soit sous forme d'un accompagnement au montage de projets ou d'un coup de pouce financier. Le dispositif "Aide aux projets" permet aux jeunes gonfrevillais de 16 à 25 ans de concrétiser leurs idées. Si le projet est bien ficelé, qu'il s'agisse de formations, de vacances, de loisirs... la Ville peut accorder une aide financière jusqu'à 300 euros par personne. Le dossier d'"Aide aux projets" doit être retiré auprès du pôle Education-Animation. Il faut présenter le projet et les participants, détailler le budget (transport, hébergement, autres aides...).

Le dossier passe ensuite devant une commission composée d'élus et de professionnels qui jugeront la pertinence et l'utilité du projet et qui décideront ensemble du montant accordé par la ville. Le dispositif est limité à une bourse par participant et par an.

En 2012, onze bourses d'"Aide aux projets" ont été attribuées, ce qui représente vingt jeunes gonfrevillais.

**Contact :** Mairie de Gonfreville l'Orcher. Sébastien Joly au 02 35 13 18 24.

Le [pôle Education-Animation](#) est situé au 2 rue Maurice-Thorez.

## Dispositif Java

Le Département propose le dispositif "Jeunes actifs dans la vie associative" (Java). Il s'adresse aux associations seinomarines agissant dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire, portant des projets au bénéfice de jeunes de 13 à 25 ans. Ces derniers doivent être impliqués dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet, qui peut

porter sur divers domaines : santé, citoyenneté, mobilité, échanges internationaux, lutte contre les discriminations, production de lien social, culture, environnement.

Le montant des subventions est attribué en fonction de la qualité des projets présentés et de leur adéquation avec les objectifs visés. Les porteurs de projets s'engagent à participer à la valorisation de leur action, notamment dans le cadre des Rencontres de la Jeunesse organisées chaque année par le Département ([voir article publié sur le blog](#)).

**Contact** : Département de Seine-Maritime. Contactez Sylvie Bisson ou Franck Simon au 02 35 15 69 26/61. Plus d'infos sur le dispositif Java sur le [site du département](#).

## Envie d'Agir

Envie d'agir est un programme du Ministère chargé de la jeunesse qui encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines : animation locale, citoyenneté et solidarités internationale ou de proximité, création culturelle, développement durable, création d'entreprise... Il se décline en deux dispositifs d'aide et d'accompagnement aux projets : "Projet jeunes" et "Défi jeunes".

- ▶ **Le dispositif "Projets jeunes"** est ouvert aux jeunes à partir de 11 ans. Il s'adresse principalement aux premiers projets collectifs ou individuels revêtant un caractère d'animation locale et de cohésion sociale. On y retrouve essentiellement des projets de nature culturelle ou de solidarité internationale. L'aide maximale s'élève à 1000 euros. Plus d'infos auprès de Pierre Lemaître de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 76 au 02 76 27 71 58.
- ▶ **Le dispositif "Défi jeunes"** soutient des projets à vocation économique. Il s'adresse plus spécifiquement aux 18-30 ans pour les aider à la réalisation d'un projet structuré, abouti et ayant une visée professionnelle. L'aide maximale s'élève à 6 000 euros. Renseignements et demande de dossier auprès de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale. Contact : Marc Khatchadourian au 02 32 18 15 56.

**En savoir plus** sur le dispositif sur : [www.enviedagir.jeunes.gouv.fr](http://www.enviedagir.jeunes.gouv.fr)

et sur le [Site Internet](#) de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

*Post-scriptum :*

*Pour plus d'infos sur tous ces dispositifs, vous pouvez contacter le Point Information Jeunesse de Gonfreville l'Orcher au 02 35 13 18 27.*